



**ASSEMBLÉE NATIONALE  
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION  
(Conforme au Règlement)**

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 221 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** la Garderie de la Gare a annoncé sa fermeture le 1<sup>er</sup> avril 2022;

**CONSIDÉRANT QUE** la garderie privée non subventionnée ne peut concurrencer les CPE (tarif journalier, augmentation salariale significative des éducatrices);

**CONSIDÉRANT QUE** 44 enfants perdront leur place et devront être sur une liste d'attente en milieu d'année dans un même secteur restreint;

**CONSIDÉRANT QU'**une offre d'achat par le CPE Logis Ciel a été signée avec la garderie;

**CONSIDÉRANT QUE** la garderie est déjà opérationnelle, incluant une pouponnière, avec un dossier sans plainte depuis 12 ans;

**CONSIDÉRANT** la demande grandissante pour les places subventionnées et l'emplacement stratégique de la garderie (boisé, quartiers familiaux, situation immobilière florissante, transports en commun);

**CONSIDÉRANT QUE** le terrain de la garderie offre la possibilité d'agrandir l'établissement et créer des places supplémentaires;

**CONSIDÉRANT QUE** cette situation cause des impacts directs aux familles occasionnant stress et anxiété, notamment au niveau financier, du travail et la vie familiale;

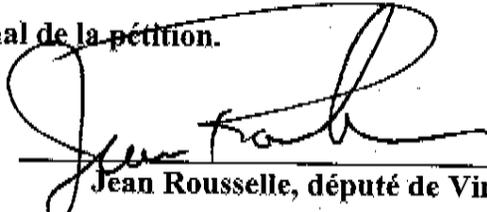
**CONSIDÉRANT** l'importance des figures d'attachement stables et l'accès à un milieu de garde de qualité pour le bon développement social, affectif, moteur et langagier des enfants;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de consentir rapidement au projet d'achat de la Garderie de la Gare par le CPE Logis Ciel ou d'octroyer une subvention pour permettre sa survie afin de :

- Permettre à la garderie de continuer sa vocation actuelle en maintenant les places sans bris de service;
- Permettre aux enfants de conserver un environnement sain et stable;
- Permettre aux éducatrices de conserver leur emploi.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

  
Jean Rousselle, député de Vimont

1<sup>er</sup> fév. 2022

Date de signature de l'extrait